

## ET MAINTENANT ?

### Ils ne peuvent plus bétonner... Qu'ils revendent !

Dans le cadre d'une éventuelle cession du site par Immochan, nous poursuivons le dialogue avec les élus de la commune de Mont-Saint-Aignan et de la CREA et réfléchissons aux différents scénarios qui s'offrent à nous.

Nous sommes en relation avec la foncière Terre de Liens, dont l'objectif est l'acquisition de terres agricoles pour installer des agriculteurs.

Quelles que soient les modalités d'acquisition de la ferme, nous souhaitons mettre en place une souscription de parts citoyennes pour réaliser notre projet.

**Cette campagne de souscription sera lancée le samedi 31 mai à 14h : venez nous rencontrer à cette occasion à la ferme !**

---

Si vous êtes intéressé(e) pour souscrire à une ou plusieurs parts citoyennes, merci de nous renvoyer le coupon ci-dessous, nous vous contacterons prochainement.

**Je soussigné(e) .....** Tel .....

**Courriel** (écriture bien lisible en script, merci !) .....

**Souhaite être contacté(e) pour la souscription à l'acquisition de la ferme des Bouillons.**

Association de Protection de la Ferme des Bouillons  
Chemin des Bouillons, 76130 Mt-St-Aignan – Contacts : 06 83 88 81 68 et 06 64 85 89 60  
Site internet : fermedesbouillons.fr.nf – Courriel : fermedesbouillons@riseup.net



Des champs, pas d'Auchan !

Association de  
Protection de la  
Ferme des Bouillons

**La ferme des Bouillons**, c'est à Mont-Saint-Aignan, en lisière de la Forêt Verte : 4,11 hectares de terres agricoles ceinturées de haies, avec 10 bâtiments dont une maison d'habitation en très bon état.



Pour Immochan, filiale immobilière du **groupe Auchan**, c'est un endroit propice à la **spéculation foncière** : la ferme leur a été vendue en janvier 2012, alors qu'elle était encore classée en zone à urbaniser et un permis de démolir leur a ensuite été accordé.

**Mais notre association occupe les lieux depuis un an et demi pour s'opposer à cette destruction et sauvegarder les terres agricoles** : elle accueille le public, dialogue avec les élus, organise des débats et des rencontres culturelles, entretient le site et a entrepris des activités de maraîchage.

## Événements marquants

- 2012 Décembre : occupation de la ferme et création de l'association
- 2013 Janv et fév : 1<sup>ère</sup> rencontre avec les élus (Mt-St-Aignan et CREA)  
Mars : mise en culture collective  
Avril : avis d'expulsion et mise en culture d'un champ  
Juin : 300<sup>ème</sup> adhérent !  
Sept : festival de la Tambouille  
Oct à nov : enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme  
Oct à déc : travail avec les élus de Mt-St-Aignan  
Décembre : assemblée générale de l'association (650 membres)
- 2014 Janvier : **une 1<sup>ère</sup> victoire avec le classement de la ferme en zone naturelle par le Conseil Municipal !**  
Avril : lancement d'une saison de maraîchage  
Mai : marche festive de Roubaix à Néchin, refuge fiscal de la famille Mulliez, avec 3 autres collectifs opposés à l'urbanisation de terres agricoles par Auchan.



### Mais les menaces persistent !

- Les occupants de la ferme risquent l'expulsion depuis avril 2013 et le permis de démolir pour tous les bâtiments court jusqu'en juillet 2014.
- Auchan a déposé un recours gracieux pour faire annuler le classement des 4,11 hectares de la ferme en zone naturelle : que va faire la nouvelle Municipalité de Mont-Saint-Aignan ?

## Côté projets, ça bouillonne !

### Contexte

- L'analyse des terres en mars 2013 : constat d'une bonne qualité agronomique sans pollution des sols.
- L'objectif de la CREA : une agriculture biologique de proximité.
- L'engagement d'autres collectivités en France : achat puis location ou mise à disposition de terres  
Exemples : achat puis location de 30 ha en maraîchage par la Communauté Agglo Seine Eure, acquisition collective de terres par la SCI « Terres fertiles » en Ile-de-France, ferme communale à Lacapelle-Cabanac dans le Lot...



### Nos projets

- Créer une activité maraîchère en agrobiologie sur les 2,2 hectares de terres cultivables.
- Poursuivre l'ouverture à tous les publics avec des animations et activités pédagogiques.
- Installer un lieu de culture et de rencontres : conférences-débats, activités théâtrales et musicales...
- Ouvrir un lieu destiné à la consommation locale (magasin de producteurs).